



# Inscription des chauffeurs au terminal intermodal de Montréal

Une lettre d'embauche doit être envoyée par courriel à [AGS\\_MTL@CN.CA](mailto:AGS_MTL@CN.CA). Cette lettre doit être rédigée sur le papier à en-tête de l'entreprise.

Une copie du permis du conduire (recto et verso) doit également être envoyée dans le même courriel à [AGS\\_MTL@CN.CA](mailto:AGS_MTL@CN.CA).

Dans l'objet du courriel, veuillez indiquer les prénom et nom du chauffeur ainsi que le nom de l'entreprise suivi du code SCAC.

Au moment de s'inscrire, le chauffeur doit avoir son permis de conduire et porter son équipement de protection individuelle (EPI) complet en tout temps lorsqu'il se trouve sur la propriété du terminal de Montréal.

*\*Lorsqu'il se présente au terminal pour la première fois une fois remplies les démarches ci-dessus, le chauffeur se rend au kiosque d'aide aux chauffeurs pour entrer son numéro de permis de conduire et suivre les directives d'inscription. Le commis prend ensuite sa photo, et le chauffeur soumet son index à une lecture biométrique.*